

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion vidéo en direct / Diff. asynchrone = enregistrement déposé sur Moodle suite aux cours

**Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"**

**Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)**

**Enseignant-e-s**

	Automne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
<b>Enseignements en français :</b>								
Aménagement du territoire et droit public des constructions					O	56	6	
Analyse économique du droit					O	56	6	
Arbitrage en droit du sport					E	56	6	
Droit administratif approfondi					O	28	3	
Droit aérien					O	28	3	
Droit bancaire					O	56	6	
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)					O	28	3	
Droit de l'énergie et de la transition énergétique					O	56	6	
Droit de l'environnement					O	56	6	
Droit de l'immobilier					O	56	6	
Droit de la concurrence suisse et européen					O	56	6	
Droit de la consommation (ne sera pas donné sur l'année 2022/2023)					Vmn	56	6	
Droit des assurances privées					O	56	6	
Droit des assurances sociales					O	56	6	
Droit des étrangers					O	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2 : présentations P24/P26)					O	28	3	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)					E	56	6	
Droit des relations suisses - Union européenne					E	56	6	
Droit des télécommunications					O	28	3	
Droit du commerce international					O	56	6	
Droit du travail					O	56	6	
Droit et éthique de la profession d'avocat					O	28	3	
Droit fiscal du patrimoine					O	56	6	
Droit foncier rural					O	28	3	
Droit international de l'environnement					O	28	3	
Droit international économique					E	56	6	
Droit international humanitaire (voir descriptif)					E	28	3	UniG
Droit notarial					O	28	3	
Droit pénal économique/DPA					E	56	6	
Droit pénal et environnement					O	28	3	
Droit pénal humanitaire					O	28	3	
Droit pénal informatique					O	38	4	PCS
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale					E	28	3	
Environnement et Droits humains					O	28	3	
Erreurs judiciaires					O	28	3	
** Fondements communs des droits européens	**				O	28/56	3 ou 6	
Fusions, acquisitions et régime des OPA					O	56	6	
Histoire du droit approfondie					O	56	6	
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"	***				O	28	3 ou 6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)					E	56	6	
Introduction à la sociologie du droit					E	56	6	
La famille internationale (donné une année/2 : présentations A22/A24)					O	56	6	
Loi fédérale sur l'égalité					O	28	3	
Médecine légale					O	28	3	ESC
Médiation civile et commerciale					O	56	6	
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale					O	28	3	

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) ou sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

\*\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

**Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Sans mention"****Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)****Enseignant-e-s**

		Autonne 2022		Printemps 2023		diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
Philosophie du droit II (donné une année/2 : présentations A23/A25)	A. Papaux							O	56	6	
Planification matrimoniale et successorale	D. Reymond / B. Verrey							O	56	6	
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein							O	28	3	
Prévoyance professionnelle	C. Monnard Séchaud							O	28	3	
Principes généraux de droit privé	E. Philippin / D. Piotet							O	56	6	
Procédure civile	J. Haldy / Y. Diagne							O	56	6	
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay / C. Bouchat							O	56	6	
°Procédure pénale/DPA	A. Garbarski/A. Macaluso							E	56	6	
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod							O	56	6	
Protection des données	S. Métille							E	56	6	
Psychiatrie légale	Ph. Delacrausaz							O	28	3	
Traitement des victimes d'événements criminels par la justice	V. Jaquier Erard							O	28	3	

**Enseignements en anglais :**

Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon							E	28	3	
Contract drafting	E. Lein							E	28	3	
Digitalization and taxation	V. Chand							O	28	3	
Droit américain	K. Druckman							O	56	6	
History of Institutions and Political Ideas	M. Bocchiola (rempl. S. Baume)							E	28	3	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives	V. Chand							E	56	6	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein							O	56	6	
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein							E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)	E. Schmid							E	56	6	
International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)	E. Schmid							Ve	28	3	
International Tax Policy	R. Danon							E	28	3	
International Tax Relations	P. Saint-Amans							E	28	3	
Microeconomics & Game Theory	C. Thoeni							E	56	6	HEC
Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy	V. Chand							E	56	6	

**Enseignements en allemand :**

Deutsches Internationales Privatrecht	Droit allemand							E	28	3	
Die deutsche Zivilprozessordnung	Droit allemand							E/O	28	3	
Europäisches Wirtschaftsrecht	Droit allemand							E/V	28	3-6	
Internationales Wirtschaftsrecht	Droit allemand							E	28	3	
Übungen im Bürgerlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand							E/V	28	3-6	
Übungen im Öffentlichen Recht für Fortgeschrittene	Droit allemand							E	28	3	

**12 crédits "hors liste"**: Avec l'accord préalable de la Commission des équivalences, l'étudiant peut inclure dans le module 1, des enseignements de niveau maîtrise universitaire suivis dans un autre cursus de la Faculté, une autre Faculté, une autre Université ou institut universitaire, à concurrence de 12 crédits ECTS (art.11, al. 1 Regl. MLaw).

Ces enseignements peuvent notamment être ceux dispensés dans le cadre du Master en Droit et Economie, du Master en Droit, criminalité et sécurité des technologies de l'information et du Master en Droit en Sciences Criminelles, orientation criminologie et sécurité. Les cours spécialisés, enseignés dans le cadre du Master en Droit en professions judiciaires, ne peuvent pas être inclus dans le module 1.

**Travaux personnels/séminaire (module 2)** : 3 travaux personnels à 2 crédits

**Mémoire de Maîtrise universitaire (module 3)** : Le mémoire peut être remplacé par un travail écrit, rédigé dans le cadre d'un concours juridique (art. 15, al. 8 Regl. MLaw). Les conditions de validation d'une participation à un concours juridique sont disponibles sur le site de l'Ecole.

Tous les examens ont un coefficient de 1

\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er ou le 2nd trimestre (3 cr ECTS) **ou** sur le semestre entier (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

\*\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :  
 Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

### Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du commerce"

#### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

#### Enseignant-e-s

Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

#### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

Enseignement	Enseignant-e-s	Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)	A. Morin					E	56	6
Droit du commerce international	K. Druckman					O	56	6
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin					O	56	6

#### Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS

Enseignement	Enseignant-e-s	Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Analyse économique du droit	L. Bieri					O	56	6
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3
Digitalization and taxation	V. Chand					O	28	3
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit de la concurrence suisse et européen	A. Heinemann / V. Martenet					O	56	6
Droit de la consommation (ne sera pas donné sur l'année 2022/2023)	A.C. Fornage					Vmr	56	6
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6
Droit international économique	A. Ziegler					E	56	6
Droit pénal économique/DPA	A. Garbarski / A. Macaluso					E	56	6
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspective	V. Chand					E	56	6
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein					E	56	6
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	56	6
Propriété intellectuelle	V. Wyssbrod					O	56	6
Protection des données	S. Métille					E	56	6

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Tous les enseignements sont des cours  
 Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

<b>Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du contentieux"</b>		Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
<b>Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)</b>		<b>Enseignant-e-s</b>							
<b>Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS</b>									
Procédure civile	J. Haldy / Y. Diagne					O	56	6	
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6	
*Procédure pénale/DPA	A. Garbarski/A. Macaluso					E	56	6	
<b>Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS</b>									
Arbitrage en droit du sport	A. Bonomi / D. Mavromati					E	56	6	
Droit administratif approfondi	A.C. Favre					O	28	3	
Droit de la consommation (ne sera pas donné sur l'année 2022/2023)	A.C. Fornage					Vmn	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2: présentations P24/P26)	M. Beyeler					O	28	3	
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)	A. Morin					E	56	6	
Droit et éthique de la profession d'avocat	J. Bénédicte					O	28	3	
Droit notarial	D. Piotet					O	28	3	
Droit pénal économique/DPA	A. Garbarski / A. Macaluso					E	56	6	
*Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	28	3	
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin					O	56	6	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6	
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein					E	56	6	
Médiation civile et commerciale	C. Lévy					O	56	6	
Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale	C. Perrier					O	28	3	
Principes généraux de droit privé	E. Philippin / D. Piotet					O	56	6	
Protection des données	S. Métille					E	56	6	
<b>Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS</b>									
Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"									

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

## Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit de l'environnement et climat"

### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

### Enseignant-e-s

Automme 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac./Ecole
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------	-------------------

### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born			O	56	6	
Droit de l'environnement	A.C. Favre			O	56	6	
Droit pénal et environnement	C. Perrier			O	28	3	
Environnement et Droits humains	V. Boillet			O	28	3	

### Enseignements à choix dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS\*

Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants			O	56	6	
Droit des étrangers	M.S. Nguyen			O	56	6	
Droit des marchés publics (donné une année/2: présentations P24/P26)	M. Beyeler			O	28	3	
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler			O	28	3	
Droit international économique	A. Ziegler			E	56	6	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspecti	V. Chand			E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)	E. Schmid			E	56	6	
International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)	E. Schmid			Ve	28	3	
Philosophie du droit II (donné une année/2 : présentations A23/A25)	A. Papaux			O	56	6	

### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

\* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

### Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Fiscalité internationale "

#### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

#### Enseignant-e-s

Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
--------------	----------------	-----------------	------------------	---------	-----------------	--------------

#### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 12 crédits ECTS

Advanced issues in International and European Tax Law

R. Danon

				E	28	3
				E	56	6
				E	28	3

International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspectives

V. Chand

International Tax Policy

R. Danon

#### Enseignements à choix pour un total de 18 crédits ECTS

Analyse économique du droit

L. Bieri

Digitalization and taxation

V. Chand

Droit fiscal du patrimoine

Y. Noël / J.Ph. Krafft / M. Monod

Droit international économique

A. Ziegler

International Commercial Arbitration

A. Bonomi / E. Lein

International Commercial Litigation

A. Bonomi / E. Lein

International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)

E. Schmid

International Tax Relations

P. Saint-Amans

Planification successorale internationale

A. Bonomi / E. Lein

Taxation of multinational enterprises and transfer pricing policy

V. Chand

				O	56	6
				O	28	3
				O	56	6
				E	56	6
				O	56	6
				E	56	6
				Ve	28	3
				E	28	3
				O	28	3
				E	56	6

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Tous les enseignements sont des cours

Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel: A15:A38

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :  
 Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit international et comparé"		Autonne 2022		Printemps 2023		examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac/Ecole
				diff. synchrone	diff. asynchrone				
<b>Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)</b>									
<b>Enseignements obligatoires à choix dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS</b>									
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)	V. Martenet					O	28	3	
Droit des relations suisses - Union européenne	F. Maiani					E	56	6	
Droit international économique	A. Ziegler					E	56	6	
Droit international humanitaire (voir descriptif)	E. Schmid (rempl. UniGE)					E	28	3	
International Commercial Arbitration	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6	
International Commercial Litigation	A. Bonomi / E. Lein					E	56	6	
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)	E. Schmid					E	56	6	
International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)	E. Schmid					Ve	28	3	
<b>Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS*</b>									
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3	
Arbitrage en droit du sport	A. Bonomi / D. Mavromati					E	56	6	
Contract drafting	E. Lein					E	28	3	
Digitalization and taxation	V. Chand					O	28	3	
Droit aérien	F. Schubert					O	28	3	
Droit américain	K. Druckman					O	56	6	
Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born					O	56	6	
Droit de la concurrence suisse et européen	A. Heinemann / V. Martenet					O	56	6	
Droit de la consommation (ne sera pas donné sur l'année 2022/2023)	A.C. Fornage					Vmn	56	6	
Droit du commerce international	K. Druckman					O	56	6	
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler					O	28	3	
Droit pénal humanitaire	D. Scalia					O	28	3	
°Entraide judiciaire internationale en matière pénale	A. Macaluso					E	28	3	
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"	G. Grin					O	28	3 ou 6	
International Corporate and Individual Taxation – International and European Perspecti	V. Chand					E	56	6	
La famille internationale (donné une année/2 : présentations A22/A24)	A. Bonomi / E. Lein					O	56	6	
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein					O	28	3	
<b>Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS</b>									
Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention" 15.09.2022/RBd									

\* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

\*\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Tous les enseignements sont des cours  
 Tous les examens ont un coefficient de 1

**Rappel:**

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
  - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
  - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu où les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

### Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit pénal"

#### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

#### Enseignant-e-s

#### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 15 crédits ECTS

Droit pénal économique/DPA

A. Garbarski / A. Macaluso

°Entraide judiciaire internationale en matière pénale

A. Macaluso

°Procédure pénale/DPA

A. Garbarski/A. Macaluso

° Si ces deux cours sont suivis sur le même semestre, ils ne seront validés que par une seule épreuve à 9 crédits.

#### Enseignements à choix pour un total de 15 crédits ECTS

Droit des étrangers

M.S. Nguyen

Droit pénal et environnement

C. Perrier

Droit pénal humanitaire

D. Scalia

Droit pénal informatique

S. Métille / N. Bottinelli

Erreurs judiciaires

N. Dongois

International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)

E. Schmid

Médecine légale

S. Grabherr + 4 interv.

Modes amiables de résolution des conflits en matière pénale

C. Perrier

Psychiatrie légale

Ph. Delacrausaz

Traitement des victimes d'événements criminels par la justice

V. Jaquier Erard

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.



La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

### Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit privé et fiscal du patrimoine"

#### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

#### Enseignant-e-s

#### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

		Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Droit de l'immobilier	Th. Dubois					O	56	6
Droit fiscal du patrimoine	Y. Noël / J.Ph. Krafft / M. Monod					O	56	6
Planification matrimoniale et successorale	D. Reymond / B. Verrey					O	56	6

#### Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS

		Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Advanced issues in International and European Tax Law	R. Danon					E	28	3
Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants					O	56	6
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)	A. Morin					E	56	6
Droit foncier rural	Y. Nicole					O	28	3
Droit notarial	D. Piotet					O	28	3
Fusions, acquisitions et régime des OPA	E. Philippin					O	56	6
Planification successorale internationale	A. Bonomi / E. Lein					O	28	3
Prévoyance professionnelle	C. Monnard Séchaud					O	28	3
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

## Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit public"

### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

### Enseignant-e-s

#### Enseignements obligatoires à choix dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

		Automne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Aménagement du territoire et droit public des constructions	B. Bovay +3 intervenants					O	56	6
Droit administratif approfondi	A.C. Favre					O	28	3
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)	V. Martenet					O	28	3
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6
Droit de l'énergie et de la transition énergétique	T. Largey / R. Born					O	56	6
Droit de l'environnement	A.C. Favre					O	56	6
Droit des marchés publics (donné une année/2: présentations P24/P26)	M. Beyeler					O	28	3

#### Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS\*

		Automne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
Droit bancaire	C. Lombardini					O	56	6
Droit des assurances sociales	B. Hummer					O	56	6
Droit des étrangers	M.S. Nguyen					O	56	6
Droit des relations suisses - Union européenne	F. Maiani					E	56	6
Droit des télécommunications	S. Bondallaz					O	28	3
Droit international de l'environnement	J. Voinov Kohler					O	28	3
History of Institutions and Political Ideas	M. Bocchiola (rempl. S. Baume)					E	28	3
International Human Rights Law (Droits humains / Moot Court)	E. Schmid					E	56	6
International Law and Its Relations with Domestic Legal Systems (P24/P26)	E. Schmid					Ve	28	3

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

\* Les 12 crédits ECTS peuvent également être choisis parmi les matières non choisies dans le bloc des enseignements obligatoires à choix de 18 crédits ECTS.

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

- La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :
- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
  - modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
  - modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

### Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Théorie juridique"

#### Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)

#### Enseignant-e-s

#### Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 18 crédits ECTS

\*\* Fondements communs des droits européens

Philosophie du droit II (donné une année/2 : présentations A23/A25)

Principes généraux de droit privé

Hj. Peter / D. Cerutti

A. Papaux

E. Philippin / D. Piotet

	Automme 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS
** Fondements communs des droits européens					O	28/ 56	3 ou 6
Philosophie du droit II (donné une année/2 : présentations A23/A25)					O	56	6
Principes généraux de droit privé					O	56	6

#### Enseignements à choix pour un total de 12 crédits ECTS

Analyse économique du droit

Droit administratif approfondi

Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)

Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)

History of Institutions and Political Ideas

Histoire du droit approfondie

\*\*\* Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"

Microeconomics & Game Theory

L. Bieri

A.C. Favre

V. Martenet

A. Morin

M. Bocchiola (rempl. S. Baume)

D. Tappy

G. Grin

E. Thoeni

Analyse économique du droit					O	56	6
Droit administratif approfondi					O	28	3
Droit constitutionnel comparé (donné une année/2 : présentations A23/A25)					O	28	3
Droit des obligations approfondi (donné un semestre/3 : présentations A22/P24)					E	56	6
History of Institutions and Political Ideas					E	28	3
Histoire du droit approfondie					O	56	6
*** Intégration européenne "histoire et enjeux actuels"					O	28	3 ou 6
Microeconomics & Game Theory					E	56	6

#### Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS

Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"

\*\*\* Le cours peut être suivi au choix sur le 1er semestre (3 cr ECTS), ou sur l'année complète (6 cr. ECTS) (1 seule inscription aux examens)

Tous les enseignements sont des cours

Tous les examens ont un coefficient de 1

#### Rappel:

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.

La pandémie nous a montré que des circonstances indépendantes de notre volonté peuvent nous amener à devoir apporter les adaptations suivantes aux plans d'études en cours de semestre :

- possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> à distance, synchrone <-> asynchrone, passage à l'enseignement co-modal là où il n'était pas prévu au départ).
- modification des modalités d'évaluation, sans induire de dérogation aux Règlements d'études (oral <-> écrit, examen <-> validation, travail individuel <-> travail en groupe, travail pratique <-> travail théorique, évaluation en présence <-> évaluation en ligne, etc.)
- modalités alternatives ou décalées dans le temps pour les enseignements, stages, travaux pratiques, terrains et camps qui ne pourraient avoir lieu ou les enseignements qui ne pourraient plus avoir lieu dans la forme initialement prévue.

Les étudiant-e-s sont invités à consulter régulièrement le présent plan d'études.

Tous les cours en lieu en présentiel. En plus, sont proposées les solutions suivantes selon l'enseignement :

Diff. synchrone = diffusion en direct / Diff. asynchrone = différé sur Moodle suite aux cours

<b>Plan d'études de la Maîtrise universitaire en Droit - "Droit du travail et sécurité sociale"</b>		Autonne 2022	Printemps 2023	diff. synchrone	diff. asynchrone	examens	heures de cours	credits ECTS	Autres Fac/Ecole
<b>Enseignements à choix pour un total de 69 crédits ECTS (module 1)</b>	<b>Enseignant-e-s</b>								
<b>Enseignements obligatoires dans la mention pour un total de 15 crédits ECTS</b>									
Droit des assurances sociales	B. Hummer					O	56	6	
Droit du travail	R. Wyler					O	56	6	
Prévoyance professionnelle	C. Monnard Séchaud					O	28	3	
<b>Enseignements à choix pour un total de 15 crédits ECTS</b>									
Droit des assurances privées	V. Brulhart					O	56	6	
Droit des étrangers	M.S. Nguyen					O	56	6	
Loi fédérale sur l'égalité	C. Sattiva-Spring					O	28	3	
Procédure et juridiction administratives	B. Bovay					O	56	6	
Protection des données	S. Métille					E	56	6	
<b>Enseignements supplémentaires à choix pour un total de 39 crédits ECTS</b>									
Enseignements à choisir librement sur la page de la Maîtrise générale "sans mention"									

Tous les enseignements sont des cours  
Tous les examens ont un coefficient de 1

**Rappel:**

Conformément à l'art. 10 du Règlement de la Maîtrise universitaire en Droit, pour obtenir une Maîtrise universitaire en Droit avec mention(s), l'étudiant doit:

- . Inclure, dans le cadre du module 1, les enseignements prévus par le Plan d'études pour la mention concernée à concurrence de 30 crédits ECTS au minimum (certains de ces enseignements peuvent être obligatoires pour l'obtention de la mention) et obtenir une moyenne arithmétique égale ou supérieure à 4.0 sur l'ensemble des évaluations présentées sur ces enseignements.
- . Valider, dans le cadre du module 2, au moins un travail personnel dans le domaine de la mention ; l'article 14 alinéa 8 demeure réservé.
- . Présenter, dans le cadre du module 3, un travail de mémoire sur le domaine de la mention ; l'article 15 alinéa 8 demeure réservé.